

Les députés tchécoslovaques ont dû ratifier l'occupation soviétique

M. CERNIK : " Il n'y avait, dans cette situation critique, qu'une seule issue possible "

Prague, 18 octobre (A.F.P.-U.P.I.-A.P.). — « Ne signez pas, ne signez pas », c'est par ces cris que plusieurs dizaines de jeunes, mêlés à cinq cents personnes environ, ont accueilli, cet après-midi, devant le nouvel hôtel de ville de Prague, les 22 députés tchécoslovaques qui s'éprouvaient à ratifier le traité légalisant la présence de plusieurs divisions soviétiques en Tchécoslovaquie.

C'est la première fois, depuis le début du mois de septembre, que la population de la capitale exprime aussi ouvertement son opposition aux mesures que les autorités tchécoslovaques ont dû accepter depuis le début de la période de « normalisation ».

Est-il besoin de dire que la séance a été particulièrement pénible. Le discours qu'a prononcé M. Cernik pour présenter ce texte est apparu souvent aux yeux de tous les observateurs comme les paroles d'un homme vaincu présentant une capitulation.

« Il faut reconnaître, commença le président du Conseil tchécoslovaque, que nous ne devons pas considérer la souveraineté comme quelque chose d'absolu : dans le monde divisé où nous vivons, les intérêts communs doivent être protégés par des actions communes. » On voit le ton du discours.

Puis M. Cernik donna quelques précisions sur l'accord dont on trouve, d'autre part, les dispositions essentielles mais qui était encore inconnu du

public au moment de son discours. Il se sans dire que M. Cernik insista sur les éléments « consolateurs » du traité : « La frontière restera sous la garde de la seule armée tchécoslovaque ; nulle atteinte ne sera portée à la souveraineté tchécoslovaque ; les troupes soviétiques ne s'engageront pas dans les affaires intérieures des pays. »

« Le traité », déclare M. Cernik, se justifie par le fait que l'Est et l'Ouest forment deux camps adverses, et que l'impérialisme mondial, représenté plus particulièrement par les cercles impérialistes des Etats-Unis, n'a pas renoncé à résoudre ses problèmes et à faire triompher ses intérêts au moyen de la force.

« La politique impérialiste tend à une aggravation constante de la tension internationale et tant que le pacte agressif de P.O.T.A.N. existera, le devoir de la Tchécoslovaquie sera de veiller sur ses forces militaires et de renforcer la défense de la communauté socialiste. »

HONTE ! HONTE !

Et M. Cernik a conclu en déclarant : « Je veux croire que les députés et le public comprendront que les troupes stationnées sur notre territoire doivent être considérées comme des armées alliées. On peut,

théoriquement, imaginer une solution autre que celle-ci, mais pour tout homme politique réaliste il n'y avait dans cette situation critique qu'une seule issue possible. Nous sommes convaincus que la signature de ce traité constitue la meilleure solution pour sortir progressivement de la situation actuelle. »

L'Assemblée nationale ratifiait alors ce traité par 228 voix contre 10 et 4 abstentions.

A la tombée de la nuit les députés remontaient de l'hôtel de ville. Des milliers de Praguais les attendaient. Les députés ont été conspués. Les cris de « Hanba ! Hanba ! » (Honte ! Honte !) les ont accueillis et ainsi que des sifflets très nombreux qui n'ont épargné que MM. Ludvik Svoboda, Alexandre Dubcek et Odrich Cernik.

Le président de la République, le premier secrétaire du parti communiste et le président du Conseil, sentant peut-être que les applaudissements qui leur étaient adressés n'étaient pas aussi chaleureux que d'habitude, ont gagné leur voiture en hâte, après s'être rapidement serré la main. Seul le général Svoboda a répondu par un salut de la main aux manifestations d'amitié d'une foule difficilement contenue par une vingtaine de policiers. Les sunlights de la télévision s'arrêtaient parfois sur le visage de femmes en pleurs.

De notre envoyé spécial J. GUILLEMÉ-BRULON,

Vienne, 18 octobre. (De notre envoyé spécial.)

NON contents de les tenir pratiquement à merci en leur imposant leur diktat politico-militaire, que l'Assemblée nationale devait ratifier aujourd'hui, les Soviétiques tramèrent un nouveau complot contre M. Dubcek et ses amis.

Telle est du moins l'impression qui prévaut à Prague depuis quarante-huit heures. En dépit du cinéma qui a entouré la signature de la convention sur la stationnement « temporaire » des troupes russes en territoire tchécoslovaque et de la multiplication des échanges diplomatiques entre les deux capitales, divers indices laissent supposer que sous le vernis d'une « normalisation » par électrochoc, une lutte souterraine, plus sournoise et sévère que jamais, se poursuit entre interlocuteurs dont les positions s'apparaissent, en fait, irréconciliables.

Etant admis que le premier se-

crétaire du P.C. tchécoslovaque vient de franchir les limites extrêmes des concessions au-delà desquelles il ne resterait rien du programme d'après janvier, et qu'il ne trahira en aucun cas son peuple, M. Kouznetsov et ses services aurait mis en route le mécanisme d'horlogerie qui, à l'échéance de quelques semaines ou de quelques mois, conduirait, dans leur esprit, « au troisième coup de Prague » et à l'alignement définitif de la Tchécoslovaquie sur l'U.R.S.S.

La petite fête de famille des « quatre cents », du 9 octobre dernier, à l'hôtel Cechie, placée sous le signe de « l'amitié » soviéto-tchécoslovaque, n'est pas un phénomène isolé, comme on avait pu le croire au départ. Elle a marqué, en réalité, la première étape d'un plan systématique, destiné à être développé à l'échelle de la nation, des réunions du même genre s'étant déjà déroulées en Bohême et en Moravie.

On sait le mot terrible de M. Brejnev, le 26 août, à l'issue des entretiens de Moscou, qui désignait l'équipe des prosoviétiques, qui n'avaient ni su, ni pu s'imposer en temps opportun, à Prague, dit à leur propos le général Svoboda : « Quant à ceux-là, vous pouvez en faire ce que bon vous semble. »

C'est par conséquent un niveau inférieur que M. Kouznetsov recherche ses hommes de main.

Il serait fort hasardeux de prophétiser le moment où le fait révolutionnaire pourrait être déclenché avec un maximum d'eff-

cacité en s'appuyant sur des effectifs malgré tout restreints. Le calcul de probabilité des Soviétiques qui ne sauraient, sans répercussions incalculables, courir le risque d'un nouvel échec, devra en effet tenir compte du degré de préparation et des possibilités de manœuvre des forces locales dont ils disposent, du niveau de saturation auquel sera parvenue une direction pragmoise manifestement placée au pied du mur, du degré de lassitude de la population, enfin.

Les hommes du renouveau tchécoslovaque voient fort bien le péril. S'adressant, mardi, aux étudiants, M. Ciser en a esquissé — avec sa décision affichée de poursuivre le combat — l'analyse calme et lucide. Après avoir annoncé que le comité central se réunirait dans les délais les plus brefs pour élaborer et approuver une ligne politique conforme aux réalités intérieures et extérieures ainsi qu'aux intérêts du peuple, il ajoutait qu'il serait oiseux de se dissimuler l'objectif de l'intervention militaire des cinq : exercer une répression totale contre les forces antirévolutionnaires partielles.

Du côté des Soviétiques, le scénario se monterait, par conséquent, dans l'ombre, avec minutie. L'heure où leur dispositif éclatera au grand jour sera de toute évidence, déterminée avec un soin jaloux.

Il s'agirait, à ce moment, ni plus ni moins que de tenter de rééditer l'opération du 23 février 1948, les milices ouvrières éventuellement faire appel aux troupes russes pour écarter sans rémission, cette fois, les contre-révolutionnaires. Rien ne dit,

cependant, que ce plan mirifique puisse être jamais réalisé et que, s'il est mis à exécution, il aboutisse obligatoirement à un succès. Paradoxalement, en effet, le communiste Svoboda risque de se révéler plus « dur à cuire » que le Benès malade, désabâné, de 1948.

D'un autre côté, la grande masse des ouvriers reste pour l'instant vigilante et attachée à ses leaders.

Dans le jeu d'enfer qu'il vient

d'engager en sous-main, M. Kouznetsov serait avisé de tenir compte de ces données populaires fondamentales.

Complot contre Dubcek : possible. Mais à la condition, toutefois, que son succès ne soit pas au prix, par exemple, de l'élimination violente du général Svoboda, libérateur de Kiev, et deux fois héros de l'Union soviétique, par exemple, ou de l'occupation des usines par les chars russes.

Jacques Guillemé-Brulon.

LES PRINCIPAUX POINTS DU TRAITÉ

Hier soir, l'agence de presse tchécoslovaque C.T.K. a publié le traité soviéto-tchécoslovaque qui venait d'être ratifié par les députés tchèques à Prague et par le Soviet suprême à Moscou.

En voici les principales dispositions :

1 Le gouvernement de l'U.R.S.S., agissant avec l'agrément des gouvernements bulgare, hongrois, polonais et de la R.D.A., et le gouvernement tchécoslovaque se sont mis d'accord pour qu'une partie des troupes soviétiques, actuellement en Tchécoslovaquie, reste provisoirement sur le territoire tchécoslovaque pour garantir la sécurité des pays de la communauté socialiste devant les efforts croissants de revanche des forces impérialistes ouest-allemandes. Les troupes des quatre autres pays socialistes seront retirées par étapes et dans un délai de deux mois.

2 Le nombre et l'emplacement des unités soviétiques restant provisoirement en territoire tchécoslovaque sont fixés par un accord spécial entre les gouvernements tchécoslovaque et soviétique.

Ces troupes restent soumises au commandement soviétique.

3 Le stationnement provisoire des troupes soviétiques sur le territoire tchécoslovaque ne porte pas atteinte à la souveraineté de la Tchécoslovaquie. Les troupes soviétiques ne s'engageront pas dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie.

4 La partie soviétique se charge des frais découlant du séjour des troupes soviétiques sur le territoire de la République socialiste tchécoslovaque ;

5 Le gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque mettra à la disposition des soldats soviétiques, pendant leur séjour temporaire sur le territoire de la République socialiste tchécoslovaque, les casernes et les appartements, dans les casernes, les stocks, les terrains d'aviation avec tout équipement, les moyens du réseau de communications d'Etat, les moyens des transports, l'énergie électrique et d'autres services. Les terrains d'entraînement militaire et les champs

de tir seront utilisés conjointement avec l'armée tchécoslovaque.

6 Les militaires soviétiques peuvent utiliser les moyens de transports routiers, ferroviaires ou aériens. Ils sont en outre dispensés des formalités de passeports et de visas pour leur entrée et leur séjour en Tchécoslovaquie. Les équipements militaires, y compris le matériel destiné à assurer l'approvisionnement des troupes soviétiques, sont exempts de droits de douane.

D'autres articles stipulent que les Soviétiques verseront des compensations pour les dégâts provoqués par leurs forces stationnées en Tchécoslovaquie ; que le gouvernement de Prague versera des compensations aux Soviétiques pour tout dépit infligé à des troupes ou des biens soviétiques par des organisations ou citoyens tchécoslovaques ; que les deux parties désigneront un délégué « plénipotentiaire » pour régler les différends.

Au bas du traité, deux signatures : celle de M. Kouznetsov et celle de M. Cernik.

VERS UN " TROISIEME COUP DE PRAGUE " ?